

# FWB : l'aide aux musées suffit-elle ?

**La FWB aide les musées en achetant des œuvres entre 5 000 et 40 000 €. Pas suffisant pour certains. C'est déjà pas mal, diront d'autres.**

## ● Marie-Laure MATHOT

**L'**appel a été lancé aux musées reconnus et conventionnés de la Fédération Wallonie Bruxelles : elle les finance dans l'acquisition d'une œuvre de 5 000 à 30 000 euros, voire 40 000 euros s'il s'agit d'un enrichissement majeur. Les œuvres seront mises en dépôt dans les musées tout en restant la propriété de la FWB. Elles constitueront ainsi la Collection du Patrimoine culturel.

40 000 euros, c'est déjà ça de pris, mais ce n'est pas la panacée. « *Il y aurait moyen de faire plus* », indique l'avocat en droit de l'art, Alexandre Pintiaux. « *Avec des aides de cette ampleur, nous n'arriverons jamais à acquérir des œuvres d'art majeures au regard du prix du marché. À titre d'exemple, il faut compter plus d'un million d'euros pour un Magritte ! J'estime que le plafond devrait être de l'ordre de 100 000 euros pour permettre une réelle acquisition. À partir de là, on pourrait commencer à avoir des œuvres d'artistes à renommée internationale.* »

Le montant d'aide a en fait été revu à la baisse. En 2013, quand l'appel a été lancé à l'initiative de Fadilaa Laanan, l'aide de base était

de 80 000 euros mais depuis deux ans, il est descendu à 40 000 euros pour des raisons de restrictions budgétaires.

## Ça ne doit pas être un Magritte

Nathalie Nyst, directrice du Service patrimoine culturel de la FWB n'y va pas par quatre chemins pour répondre au coup de gueule de l'avocat. « *Ce n'est pas vrai [que nous ne pouvons pas acquérir des œuvres d'art majeures]. Pour nous, à la FWB, toute œuvre d'art a sa raison d'être et ça ne doit pas forcément être un Magritte, un Schlegel, un Rops ou une antiquité en or qui viendrait du Pharaon Akhenaton.* »

Par exemple, l'an dernier, grâce à cette aide, la Fédération Wallonie Bruxelles a acquis une œuvre du photographe malien Malick Sidibé pour le Musée de la photographie de Charleroi, « *une œuvre majeure pour la photographie africaine* ».

Sur le terrain, on ne crache pas dans la soupe. Par exemple, le musée Félicien Rops a acquis en 2008 un dessin unique qui a coûté 83 500 euros grâce à la Fondation Roi Baudouin. « *Mais il est tout à fait possible d'acheter des pièces intéressantes pour la collection comme des lettres entre 400 et 1 000 euros* », explique Sophie Laurent, conservatrice adjointe à la direction du musée namurois.

Pour cette conservatrice, cette aide est un message positif de la part de la Fédération. « *Il s'agit déjà d'une bonne base et jamais on ne va négliger quelque aide. Si on peut la cumuler avec d'autres comme celles des fondations privées ou des*

*crowdfunding, il est possible d'acheter une œuvre majeure.»*

Du côté du Service patrimoine culturel de la FWB, on n'exclut pas de s'associer à d'autres fonds pour l'achat d'une œuvre. «Ça a été envisagé il y a deux ans pour une statue mosane, explique Nathalie Nyst. Finalement, ça ne s'est pas fait mais ça pourrait se faire. Mais il faudrait vraiment que la pièce en vaille la

peine.» La directrice rappelle également que le but n'est pas d'en faire un business. «Il faut que ça complète la collection, que ça l'enrichisse. Ensuite, le musée doit pouvoir la protéger, la restaurer et la valoriser. Le but n'est pas de la laisser en réserve.»

Les musées ont jusqu'au 22 septembre pour présenter leurs dossiers. ■

## 0€ pour les arts plastiques

Si l'appel concerne la Collection du Patrimoine culturel, les arts plastiques, eux, devront attendre. «Pour le moment, il y a un moratoire sur les acquisitions en art plastique à cause du budget», nous confie Nathamie Nyst. «Il existe une autre commission d'acquisition que celle du patrimoine culturel, spécifique pour les arts plastique. Elle va réorganiser sa politique d'acquisition pour compléter des collections de centres d'art ou de collections de musées d'arts contemporains.»